



Communiqué de presse
7 mars 2018

CIGEO : une vision commune pour les deux Départements de la Haute-Marne et de la Meuse

Mercredi 7 mars 2017, s'est tenu au Ministère de la transition énergétique un comité de haut niveau (CHN) dédié au projet de Centre industriel de stockage géologique (CIGÉO) présidé par Monsieur Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Réuni quelques jours après l'évacuation des opposants illégaux qui occupaient le site du Bois Lejuc, ce comité a permis de faire un point détaillé des outils de concertation sur le projet et des enjeux de développement pour les départements de la Meuse et de la Haute-Marne.

Les Conseils départementaux ont pu rappeler l'importance d'avoir mis fin aux occupations illégales et du retour de l'Etat de droit dans l'environnement du projet, préalable à tout commencement de concertation publique.

Cela a également été l'occasion de préciser les nombreuses attentes du territoire et de ses élus qui, depuis plus de 5 ans, souhaitent que l'État s'engage véritablement, non seulement dans une co-construction du projet de territoire, mais aussi en termes d'infrastructures routières, comme le réseau des routes nationales qui ne doit pas être négligé par l'État.

Les Départements de la Haute-Marne et de la Meuse rappellent ainsi que l'attractivité du site élargi et son développement économique dépendent substantiellement de la présence de services indispensables comme un réseau de transports connectés et performants ou l'organisation optimale des services publics. Sur ce plan, la présence de nombreux représentants de l'administration centrale et des principaux financeurs du projet est un signal encourageant de la prise en considération de ces enjeux.

Au-delà de ce qui a déjà été fait en faveur de l'accompagnement économique du territoire, les opérateurs de la filière doivent poursuivre leurs efforts.

Enfin, parce que la fiscalité future autour de CIGÉO mérite d'être abordée plus en détail, les Présidents des Conseils départementaux réaffirment que la réflexion devra être menée dans le respect des collectivités qui ont porté ce projet collectif depuis son origine.

Nicolas Lacroix et Claude Léonard resteront vigilants quant à l'engagement de tous les partenaires qui souhaitent s'associer à ce projet stratégique et d'intérêt national : la confiance mutuelle n'est possible qu'à la condition d'engagements réciproques.

Claude LÉONARD
Président du Conseil départemental de
la Meuse

Nicolas LACROIX
Président du Conseil départemental de
Haute-Marne